Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 40 (1976)
Heft: 159-160

Artikel: Traits méridionaux dans les parlers bourguignons : faits inédits
Autor: Taverdet, Gérard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399631

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRAITS MÉRIDIONAUX DANS LES PARLERS BOURGUIGNONS

(FAITS INÉDITS) *

1. — Le linguiste qui ne connaît que les régions de la France septentrionale se sent toujours un peu dépaysé quand il s'égare dans un congrès consacré aux langues des régions méridionales. Toutefois, pour un Bourguignon, le francoprovençal et même le provençal ne doivent pas être des langues totalement étrangères. De plus en plus, on met l'accent sur la profonde unité des parlers de l'est de la France et sur le rôle important du sillon rhodanien dans la romanisation de la Gaule ; c'est par là que passaient les voies les plus importantes : il est difficile de penser que la *Via Agrippa* (qui, de Lyon à Trèves, devait traverser la future Bourgogne) et les villes de Chalon, Autun et Langres n'ont pu jouer aucun rôle dans cette romanisation. C'est dans le sud et l'est de la France que se trouvaient les villes les plus importantes : Marseille, Arles, Nîmes, Lyon et Autun [1]. A l'époque gallo-romaine, Dijon ne devait être qu'un bourg trop peu important pour avoir un rôle linguistique original et le latin qu'on pouvait pratiquer dans la région ne devait pas être très différent de celui de Lyon. Aujourd'hui certes, la situation a été modifiée et entre Lyon et Dijon passe la grande frontière du francoprovençal (qui traverse la Saône aux environs de Tournus) ; mais, malgré cette fragmentation de l'espace dialectal, il est encore possible de trouver des traits communs. Nous avions déjà abordé ces problèmes au Congrès de Montpellier [2]. Aujourd'hui, nous allons revenir sur certains points et envisager d'autres questions à partir des renseignements que nous avons pu recueillir sur le terrain.

* Communication présentée au 7e Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.

1. On peut citer par exemple l'étude de B. Müller, « La Bi-partition linguistique de la France », *RLiR*, p. 17 sq. (1971).

2. La communication a été publiée dans *RLiR*, p. 59 sq. (1971).

2. — *Quelques faits de phonétique.*

Les proparoxytons : si on considère la carte « chanvre » de l'*Atlas Linguistique de la Bourgogne* (Tome II, carte 763) [1], nous voyons que la région est nettement divisée en deux zones selon une ligne nord-sud qui irait de Châtillon-sur-Seine à Tournus ; à l'ouest, nous trouvons des formes très proches de la forme française : dans la Nièvre, la forme la plus courante est *ɛãv* ; on note également dans la zone occidentale *ɛãd*, forme qui suppose le développement d'une épenthèse entre N et R, le P intervocalique de CANAPU ayant disparu sans laisser de traces et les variantes *ɛyẽd, tsãd* ; on note même au point 21 (Saffres, canton de Vitteaux en Côte-d'Or) une absence de l'épenthèse : *ɛãr* ; malgré ces variantes, on voit nettement que ces formes sont issues d'un proparoxyton ; à l'est, nous trouvons des formes du type « chenove » ; ces formes sont répandues autour de Dijon ; on les retrouve en Bresse chalonnaise et en Bresse louhannaise ; en Saône-et-Loire, on les trouve rarement à l'ouest de la Saône (en 3 points seulement) ; parmi les principales variantes, on note une forme avec métathèse : *ɛvὲn* dans le nord du Mâconnais et *ṣóvn̩u* dans l'Ain ; ces formes sont toutes manifestement issues d'un paroxyton : on doit donc admettre que nous avons là une parenté entre le francoprovençal et l'est bourguignon (qui se prolonge bien sûr en Franche-Comté) ; on peut se demander si ce changement d'accent est récent ; nous pouvons penser que le bourguignon, comme le francoprovençal, avait conservé quelques proparoxytons ; alors que tous les autres proparoxytons avaient disparu, les derniers ont pu apparaître comme aberrants et on les a remplacés par des paroxytons ; on avait le choix entre deux solutions : ou faire disparaître la dernière syllabe (c'est la possibilité qui a été retenue par le provençal et aussi par le français, pour quelques formes du vocabulaire religieux : cf. EPISCOPU/*evesque(ve)*; on pouvait aussi déplacer l'accent pour faire du mot un paroxyton. La ligne Châtillon-Tournus que nous avons en Bourgogne ne représente donc pas la frontière entre deux étymons, mais une simple ligne phonétique ; cette ligne ne peut dater que de l'époque de l'amuïssement des dernières posttoniques ; selon M. Straka, il faut penser à la fin du Ve siècle ou au début du VIe siècle ; à cette date, la Bourgogne et le Lyonnais avaient donc encore des évolutions communes.

1. Les numéros des cartes du tome II de l'*ALB*, encore à l'état de brouillons, pourront être légèrement modifiés dans l'édition définitive.

La ligne établie à partir des patois modernes ne semble d'ailleurs pas avoir été profondément modifiée depuis le XIVe siècle ; d'après les textes de cette époque [1], la forme la plus répandue est *chenove* et sa variante *chenave* ; il est évident que cette forme dijonnaise a une expansion plus large parce qu'elle est celle qui est employée dans la capitale des Ducs ; le type proparoxytonique apparaît, comme de nos jours, uniquement dans l'ouest : *chande* à Roussillon (Morvan de Saône-et-Loire), *chanve* à Jaucourt (il s'agit plutôt d'une forme champenoise), *chiende* dans l'Auxois, *chanvre* à Montréal (Yonne), *chaindre* (également à Montréal).

Dans quelques parlers bressans, on a parfois l'impression que la forme locale du nom du chanvre a conservé le proparoxytonisme ; en effet, à côté de *ṣœ́vǫ́nu*, on peut entendre parfois *ṣǫ́vœ́nu* ; toutefois, il ne s'agit là que d'une impression ; dans cette région, le *œ́* a tendance à perdre son accent au profit d'une autre voyelle plus ouverte ; on a cette impression de remontée de l'accent dans des formes qui au départ ne peuvent être que des paroxytons : on peut citer le nom de la belette qui devient dans le nord de l'Ain et dans le canton de Cuiseaux (Saône-et-Loire) *bœ́lǫ́ta* ou parfois *bǫ́lœ́ta* ; la Bresse louhannaise a poussé encore plus cette tendance puisque nous avons *bạltá* ; on la note également dans le Chalonnais, avec cette fois une chute de la voyelle finale : FARINA/*fàrǫ́na*/*fạ̀rœ́na*/*fạ̀rna*/*fàrn* (toutes ces formes étant attestées par les patois).

« Chanvre » est-il le seul exemple ? Dans les parlers modernes, on note les formes de SINAPE qui est devenu proparoxyton en français et paroxyton en bourguignon ; si les moutardes sauvages sont bien connues partout, nous n'avons pas toujours des dérivés de SINAPE ; sur la carte *800* de l'*ALB*, les dérivés de RAPA dominent même très largement ; mais, malgré ces absences, nous notons la même répartition : à l'ouest, nous avons *sãdr*, *syẽtr* ; à l'est, nous avons *snõv* ou *enõv* (par suite d'une contamination avec le nom du chanvre). D'autres formes auraient pu suivre une évolution analogue : ce sont les formes de Genève ; mais il est évident que les patois modernes n'ont pas de nom pour désigner une ville aussi lointaine ; on peut citer également CANABA qui devient *Chenove* (2 noms de lieux en Côte-d'Or et un en Saône-et-Loire).

Enfin, le système de réduction méridional ne semble pas être totalement inconnu : Mme Dondaine signale en Franche-Comté des formes comme

1. Les formes anciennes que nous citons sont extraites des *Testaments et Inventaires mobiliers des Ducs de Bourgogne* (édition Prost).

teèn [1] ; mais nous ne les avons jamais notées en Bourgogne ; mais c'est sans doute des formes de FRAXINU que nous notons dans quelques lieux-dits :

Frasse : lieu-dit, commune de Grancey-sur-Ource, Côte-d'Or.
Plain de Fraisse, lieu-dit, commune de Beneuvre, Côte-d'Or.
Fresse, hameau d'Uxeau, Saône-et-Loire.
Fresse, hameau de Saint-Eugène, Saône-et-Loire.

On notera que ces formes sont nettement localisées dans deux régions : le Châtillonnais pour la Côte-d'Or, les environs d'Autun pour la Saône-et-Loire ; les formes modernes du nom du frêne ne nous apprennent rien ; nous n'avons que *frãŋ* ou même la forme française [2].

3. — Les formes en *aule* :

On sait l'opposition qui existe entre deux groupes de parlers : nous avons d'un côté l'évolution ABULU/*able* ; c'est ce qui se passe en français et, un peu paradoxalement, du moins sur le plan géographique, en francoprovençal ; nous avons de l'autre le picard, le bourguignon et un grand nombre de parlers provençaux. On notera que la géographie linguistique de l'épenthèse en *d* est sensiblement la même ; dans la zone *-able*, nous avons *cendre* et dans la zone *aule*, nous avons *cenre*. Les résultats obtenus en Bourgogne confirment le fait : la Bourgogne du sud (c'est-à-dire la Saône-et-Loire, à l'exception de l'Autunois) a des formes en *able* et des épenthèses et s'oppose à la Bourgogne du nord.

Reprenons les explications qui ont été proposées pour le français « table » on suppose généralement que le B de TABULA s'est géminé après la chute de la voyelle posttonique ; nous préférons penser que le B a atteint le stade β et même *w* ; à ce moment, nous avons eu un groupe *wl* difficile à prononcer, d'où le développement d'une épenthèse en *b* ; les régions qui ignoraient l'épenthèse n'ont donc pas développé de *b* ; la fragmentation géographique actuelle est donc provoquée par un phénomène secondaire ; il ne faut donc pas lui donner une très grande importance ; on peut penser aussi qu'elle est assez récente.

Nous pensons avoir une preuve supplémentaire de cette évolution dans certaines formes francoprovençales de DUPLU ; on admet généralement

1. Cf. Dondaine (C.), « Traits francoprovençaux dans les parlers comtois d'oïl », *RLiR*, p. 31 sq. (1971).
2. Cf. Tuaillon (G.), « 'Chêne' et 'Frêne' en gallo-roman », *RLiR*, p. 106 sq. (1971).

que le U n'a pu se diphtonguer par suite de la gémination de B, sinon nous aurions eu **deuble* ; or, dans certains parlers francoprovençaux du Jura (région du Revermont, entre Lons-le-Saunier et Bourg), les éléments atones des diphtongues se nasalisent spontanément ; à Joudes (Saône-et-Loire) et à Montagna-le-Reconduit (Jura), nous avons *drọ̃blu* ; cette forme suppose un plus ancien *drọ̆ublu* ; si nous pensons comme Fouché que le U n'a pu se diphtonguer, nous devons penser que le *ŭ* représente le dernier stade de l'évolution du P latin, alors que le B actuel est une consonne épenthétique.

4. — Un exemple toponymique nous montre également la possibilité dans certains parlers de développer un *b* épenthétique entre un élément labial et un *l* ; ce sont les formes de CONFLUENTES ; la base des formes modernes est bien sûr CO(N)FL(U)ENTES ; or, dans les zones bourguignonnes, nous trouvons deux *Coublanc* ; le premier se trouve dans le sud de la Saône-et-Loire et le second dans le sud de la Haute-Marne ; en Saône-et-Loire, nous sommes déjà dans une région qui a dû être francoprovençale ; d'autre part, nous avons vu que le traitement de la Bourgogne du sud était le même que le traitement francoprovençal ; nous devons rendre compte ainsi de l'évolution du groupe FL : FL/... *βl/βbl/bl/*. Donc, les labiales étymologiques ont été le plus souvent absorbées par la labiale épenthétique ou par la voyelle précédente ; parfois, cependant, elles ont pu laisser une trace ; quant au Coublanc haut-marnais, il n'a rien de surprenant : dans cette zone, on note aussi (en toponymie) STABULA/*Etrable* [1].

Cette dernière forme nous conduit à reposer le problème du *r* adventice francoprovençal ; le développement de *r* dans des formes comme STIPULA, STABULA est généralement considéré comme un fait francoprovençal et tous les auteurs qui ont travaillé sur ce groupe de dialectes ont consacré un paragraphe à cette évolution (Gardette, Nauton, Dondaine) ; mais on voit que le développement de *r* ne peut être un véritable francoprovençalisme : cette évolution est en fait liée à deux conditions : une condition phonétique, c'est-à-dire la présence d'un groupe *bl* ; une condition culturelle, c'est-à-dire une faible pression de la langue savante. Seul le groupe franco-

1. On peut ajouter l'exemple de CHRISTOPHORUS (certainement devenu *CHRISTOPHOLUS dans la plupart des langues romanes) qui devient *kǎrtūl* (nom de la commune de Saint-Christophe-en-Bresse), mais *kǎrtuby* dans les environs de Tournus. Dans cette région, on ne peut utiliser les noms du trèfle, généralement issus de TRIFOLIUM (*triyólĕ*) et non de TRIPHYLLON.

provençal remplissait ces conditions ; on note toutefois çà et là des exceptions : dans les environs de Cuiseaux (Saône-et-Loire) et les environs de Saint-Étienne (Loire) les formes de TABULA n'ont pas toujours de *r* ; d'autre part, des patois en BL pouvaient connaître le développement de *r* et sans aucune influence francoprovençale : c'est le cas des patois du sud de l'Yonne et de certains patois champenois. Enfin, on peut admettre le développement de *r* au stade *βl* ; d'où les formes *átrūl* que nous notons parfois dans la Nièvre ; mais par suite de l'instabilité du groupe, l'expansion géographique de ces formes est très faible.

5. — Ces considérations nous permettent de revenir sur les formes de « siffler » ; on pense généralement que les formes sont issues tantôt de SIBILARE (latin classique), tantôt de SIFILARE (latin dialectal) ; les formes francoprovençales (*sublá*) sont issues du type classique ; les formes bourguignonnes semblent avoir la même origine : la forme la plus courante est *sūyé* (Dijonnais) ; on trouve *sublé* en Bourgogne du sud et dans le nord de la Côte-d'Or ; mais nous venons de voir, d'après les formes de CONFLUENTES, que nous pouvions tout aussi bien rattacher ces formes à SIFILARE.

6. — Les problèmes de U long : On sait que, dans les parlers provençaux et certains parlers francoprovençaux, une voyelle peut se développer entre une voyelle d'avant et un L vélaire ; ce fait n'est d'ailleurs pas totalement inconnu du français et c'est lui que nous retrouvons dans l'évolution du suffixe -ELLU ; c'est cette évolution que P. Gardette a décrite dans les formes de CULU [1] du Forez ; on la retrouve dans quelques formes du nom de la puce dans le sud franco-provençal : *l'Atlas linguistique du Jura et des Alpes* nous en donne quelques exemples dans le sud de l'Isère (mais l'expansion vers le sud est faible par suite de la concurrence de NIGRA). En Bourgogne, une telle évolution est inconnue ; toutefois, nous notons çà et là *myól* pour « mule » ; mais il est évident que cette forme ne présente aucun intérêt phonétique ; il s'agit d'un mot d'emprunt ; nous sommes dans une région où il y a peu de mules et il fallait bien prendre le mot ailleurs.

Si cette évolution a été souvent décrite pour le U long, elle ne semble pas avoir été abordée pour le U bref ; or, les parlers francoprovençaux de la Bourgogne du sud (Bresse) nous présentent des formes très variées pour

1. Cf. Gardette (P.) *Géographie phonétique du Forez*, p. 112, (Mâcon, 1941). Cf. également Nauton (P.), *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, p. 193 sq. (Paris, 1974).

le nom de la fougère ; ces formes se prolongent dans le département de l'Ain : nous noterons ainsi :

Jura ; commune de Trénal : *fyụdzœ̃*

Saône-et-Loire :

— Canton de Cuiseaux :

Flacey : *ç̊yụdzœ̃*

Frontenaud, le Miroir : *fyụ̃dzœ̃*

Varennes, Dommartin, Condal, Cuiseaux : *fyõ̞zœ̃*

Joudes : *fyõ̞zœ̃*

— Canton de Montpont :

Montpont, Ménétreuil, la Chapelle-Thècle : *fyụdzœ̃*

— Canton de Tournus :

Romenay : *fyõ̞zœ̃*

On note, à l'ouest de la Saône, *fyœ̃j* dans les environs de Viré ; l'*Atlas linguistique du Lyonnais* les signale également dans l'Ain et le Mâconnais (cf. carte 460).

Ces formes de FULICE semblent être un cas unique ; toutefois, à l'autre extrémité du domaine francoprovençal, en Haute-Loire, nous retrouvons une évolution analogue dans les formes de PULLUCEA qui devient *pyàlõ̞so* (cf. *Atlas linguistique du Massif Central*, carte 215) ; sur le plan phonétique, cette évolution de U long ne pose pas de problèmes ; nous devons supposer *ul/ul/uol/yol*. Si on admet que la palatalisation de U long est un fait tardif et d'origine purement phonologique [1], on peut penser que, dans les derniers temps de la prononciation vélaire, certains U ont été confondus ; il n'est pas étonnant de retrouver ces faits de confusion sur les confins du domaine.

7. — Parmi les autres avatars de U long en francoprovençal, on peut noter une diphtongaison quand il se trouve au contact d'une voyelle d'avant ; en fait, il s'agit d'un fait comparable au précédent ; on peut expliquer ainsi l'évolution : *iu/ieu/yu* ; dans la Bresse franco-provençale, on notera par exemple SA(M)BUCU/*syu* ; on notera à Frontenaud (canton de Cuiseaux, Saône-et-Loire), la forme de HABUTU : *avyu* ; c'est certainement une évolution comparable que nous trouvons dans une petite zone purement bourguignonne, au nord-ouest de Dijon, dans les environs de Saint-Seine-l'Abbaye ; dans une zone de 4 ou 5 communes (point 16 de l'*Atlas de Bourgogne*), on note une évolution qui était passée à travers le filet trop lâche

1. Cf. Haudricourt (A.) et Juilland (A.), *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, p. 108 sq. (2e édition, la Haye, Paris, 1970).

de l'*Atlas linguistique de la France* ; on peut prendre les formes du hameau de Cheneroilles où il existe encore une petite équipe de vieux agriculteurs fidèles à l'ancien patois ; nous notons :

INDUCERE/*ãdèy* (avec le sens de crépir)
MATURU/*mèy*
HABUTU/*èy*
FRUCTU/*frèy* (très archaïque)
MURIA/*mèr* sans doute avec un plus ancien *mèʷr* (saumure).

Nous notons que le U est tantôt précédé, tantôt suivi d'un élément vocalique. Dans le cas de MURIA, INDUCERE, FRUCTU, nous pouvons supposer l'évolution suivante : *ui/uei/èi/èy* ; la comparaison avec d'autres formes montre que le premier élément des triphtongues a tendance à disparaître (cf. FOCU/*fèy* ou NOCTE/*nèy*) ; dans les cas de MATURU et HABUTU, nous aurons *iu/ièu/ièi/* (la triphtongue *ièu* devenant *ièi* comme le montre DEU/ancien bourguignon Dey, conservé dans le nom d'homme Sirdey), puis, selon la tendance décrite *èy* ; ces faits montrent que les diphtongues de la région dijonnaise sont des faits manifestement anciens ; d'autre part, nous avons là un fait très archaïque qui nous montre que la palatalisation de U long est, dans le domaine bourguignon comme dans le domaine francoprovençal, une évolution relativement récente ; ce dernier fait n'a pu se développer qu'avant la palatalisation.

8. — *Des faits de lexique.*

Molard : dans la communication qu'il fit au Colloque de Dialectologie francoprovençale (Neuchâtel 1969), P. Gardette ajouta à la liste des vocables typiquement francoprovençaux, le terme *molar* « tertre ». En effet, d'après les formes recueillies jusqu'ici, *molar* recouvre très précisément l'aire francoprovençale traditionnelle. En Bourgogne, on le rencontre surtout dans le sud du département de Saône-et-Loire, où, dans le Charolais, du moins, il appartient encore à la langue courante. En Bresse, malgré une présence indiscutable dans les noms de lieux, il semble être sorti du vocabulaire courant. On peut dresser la liste des attestations bressanes avec la carte au 1/50 000e ; mais on pourrait allonger considérablement le catalogue avec les cadastres communaux :

le Molard (hameau de Simandre, canton de Cuisery) ;
le Petit-Molard (hameau de Montpont) ;
le Molard (hameau de Montpont) ;
le Mollard (hameau de Varennes-Saint-Sauveur).

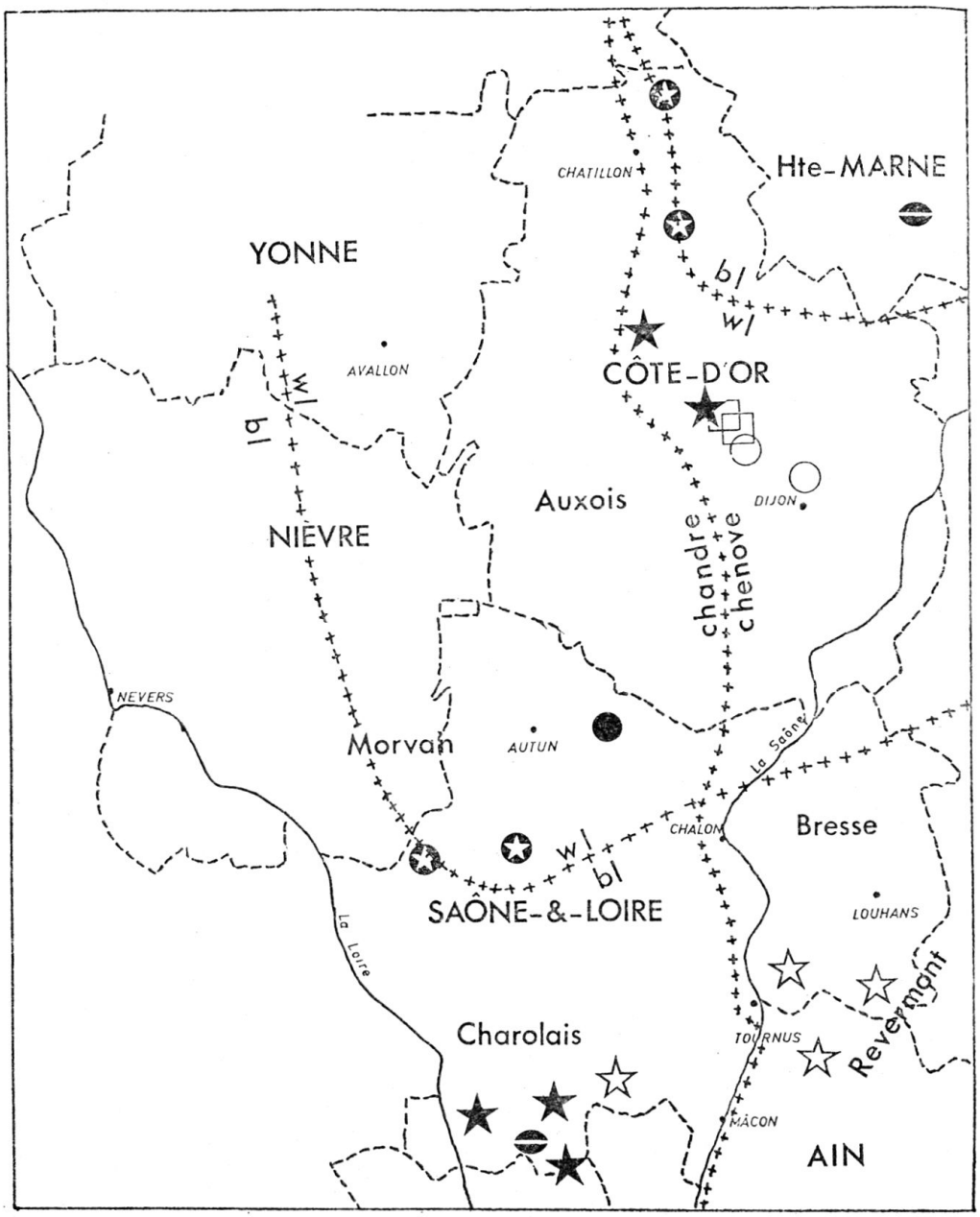

Coublanc.

FRAXINU/Fraisse (toponymie).

HABUTU/èy.

molard.

molard (en toponymie seulement).

Aqueduc.

Aqueduc (en toponymie seulement).

Nous n'indiquons pas les formes de l'Ain, très nombreuses ; ces attestations n'ont rien de surprenant, car nous sommes dans un domaine où les traits francoprovençaux sont abondants. Mais les enquêtes que nous avons faites en Bourgogne du nord nous ont montré que l'aire de *molard* devait être considérablement modifiée au nord ; car — fait stupéfiant —, selon les termes de P. Gardette, *molard* existe au nord de Dijon.

Sémantiquement, le sens est légèrement différent du sens francoprovençal : le *molard* désigne un talus et plus exactement, un talus qui sépare deux terrains labourés ; à Poiseul-la-Grange (canton de Baigneux-les-Juifs), le témoin [1] précise même qu'il s'agit d'une bande de séparation dans les terrains en pente. Nous avons donc un terme très spécialisé. Le *molar* francoprovençal appartient au lexique général ; le *molard* bourguignon appartient au lexique professionnel. D'autre part, son aire géographique est très réduite : il s'agit d'une petite zone autour de Saint-Seine-l'Abbaye. Les environs de Dijon et l'Auxois ignorent complètement ce mot qui, contrairement à son frère francoprovençal, n'a pas laissé de traces en toponymie.

Tout ceci explique pourquoi jusqu'ici ce mot a échappé aux enquêteurs : les premiers enquêteurs de l'*ALB* ne l'avaient pas noté. Nous-même, nous le devons à une remarque de notre propre grand-mère (donc à des circonstances exceptionnellement favorables) ; enfin, certains témoins semblent l'ignorer ; à Cheneroilles, 3 témoins le connaissent et l'emploient ; le quatrième, né dans la commune et bon patoisant, l'ignore totalement.

9. — *La crémaillère.*

Dans cette même communication, P. Gardette étudiait les formes francoprovençales du nom de la crémaillère ; ces formes sont issues de CREMASCULU, d'origine grecque, alors que les formes françaises sont issues de CREMACULU. Quelles est la situation en Bourgogne ? La carte « crémaillère » qui paraîtra dans le tome III de l'*ALB* est divisée en trois régions inégales : au nord et à l'ouest, nous avons surtout « crémaillère » avec des variantes phonétiques peu importantes (*krémàyé* dans la Nièvre et dans l'Yonne). La forme française gagne du terrain sur les formes locales, d'où l'étendue de cette première zone ; nous avons une seconde zone avec des formes comme *kómǎɛ* (Charolais), *kmòçy* (sud du Mâconnais), *kmèçy*

1. Il s'agit de M. H. G. Mongenet qui prépare actuellement un lexique de son patois.

(Louhannais), *kmõ̞ḷu* (Bresse proprement dite). Ces formes sont naturellement des variantes de la forme lyonnaise *comacle* étudiée par P. Gardette et on voit que leur aire coïncide avec l'aire traditionnelle du francoprovençal. Enfin, nous avons une troisième forme avec quelques variantes : *krœ̃mõl* ou, avec métathèse, *krõlãm*. Cette troisième forme est encore assez vivante dans le centre de la Côte-d'Or ; on peut noter que çà et là elle a servi à désigner le pissenlit ; nous sommes dans une région de crémaillère à dents et les feuilles du pissenlit font penser à l'instrument.

Quelle est l'origine de cette forme ? On sait que le groupe SCL devient *cl* en provençal et en francoprovençal, mais *l* en français du nord ; la frontière des deux traitements a été étudiée en Franche-Comté avec beaucoup de précision par Madame Dondaine dans sa communication de Montpellier citée plus haut. En Bourgogne proprement dite, nous avons donc non pas le type du nord *crémail* (qui apparaît parfois dans le Châtillonnais), mais le type lyonnais *comacle* (avec maintien de *r*). Nous avons donc un nouveau fait de lexique qui unit les deux régions.

Les formes anciennes ne font que confirmer les informations des parlers modernes : la forme lyonnaise (avec CL) apparaît au XIVe siècle à Chalon (*comascle*), Chaussin dans le Jura (*commacle*) et Saint-Seine dans la vallée de la Vingeanne (*comaigle*) ; on voit que ces formes sont nettement groupées dans le sud-est de la région ; on note encore *cromaicle* à Fresne (Haute-Saône), et *cromaicle* à Pontailler ; les autres formes sont en *l* : *cromalle, cromaulle, cremasle* ; le type français apparaît dans les fiefs champenois : *cresmail* à Jaucourt et parfois aussi dans l'Auxois : *ung cramaille*. Nous avons donc la même répartition qu'aujourd'hui avec toutefois une plus forte expansion des types locaux et surtout de la forme en CL.

Pour le problème phonétique de SCL, nous avons peu de mots utilisables : un dictionnaire du XIXe siècle (Guillemin) nous donne la forme *moucle* pour *moule* ; nous n'avons jamais trouvé ce mot et le nom de la moule est toujours imagé : poulain, cheval, laboureur, veau de rivière. On note cependant dans la zone francoprovençale un mot qui semble être un composé de MASCULU ; il s'agit du nom du chevreau hermaphrodite (cf. *ALLy* carte 320) ; on note *bœ̀jmẽ̀çy* (*ALB*, point 103, carte 1139) pour le porc hermaphrodite, *bœ̀ɛmõ̞ḷu* en Bresse, mais *bœ̀çy-mõl* en Mâconnais. Le point 5 de l'*ALLy* nous donne *pismàçy*. Mais l'expansion de ce type est trop faible pour qu'il soit utilisable. Les formes de MISCULARE ne sont pas non plus d'un grand secours pour nous permettre de tracer une ligne précise.

10. — *Les noisettes.*

On sait que le francoprovençal s'oppose aux autres régions par le type ABELLANA ; le français du nord a des dérivés de NUX. En réalité, l'originalité du francoprovençal est seulement d'avoir généralisé l'emploi d'ABELLANA pour désigner toutes les variétés de noisettes et nous avons certainement là un fait récent ; la généralisation de ce type ne se rencontre que dans quelques villages mâconnais et dans le sud de la Bresse ; mais ailleurs, *àlòn* n'est pas inconnu ; dans tout le Charolais et au sud de Chalon, on l'emploie pour désigner les grosses noisettes de jardin ; on note beaucoup plus au nord les formes suivantes (toujours avec le sens de grosses noisettes) : *èviyòn* (Baigneux-les-Juifs), *àviyūn* (dans la plaine de Saône), *ènòy* (Autunois) avec une métathèse qui n'est pas inconnue en francoprovençal ; on pensera enfin au toponyme Avelanges (canton d'Is-sur-Tille, Côte-d'Or), en patois *èvlõj* qui désigne plus certainement une coudraie qu'un ancien propriétaire germanique.

11. — *Le petit lait.*

On considère souvent que LACTATA désignant le petit lait est une originalité du francoprovençal ; en fait, *lètī* est très répandu au nord du Lyonnais et même en Côte d'Or ; c'est ce type que l'on trouve dans la plaine de la Saône (*lòtī* dans les environs de Pontailler-sur-Saône), dans l'Auxois ; on le trouve toujours en Bresse, même dans les zones bourguignonnes ; on peut même penser que son expansion vers le nord-ouest a été autrefois plus forte ; mais, parfois dans le Morvan, *lètī* « petit lait » est entré en concurrence avec un homonyme qui a la même étymologie et qui désigne la portée de porcs ; c'est ce dernier sens qui a prévalu.

12. — *L'aqueduc.*

On pense souvent que le type AQUAEDUCTU est une originalité francoprovençale ; en fait, on trouve dans l'Autunois (environs de Couches-les-Mines) une forme *ōdœ́* qui désigne les rigoles d'irrigation dans les champs ; la toponymie de la Côte-d'Or nous fournit encore deux exemples ; il s'agit du nom de la commune d'Ahuy (Aqueductu en 885) ; nous n'avons trouvé aucune indication sur la forme locale ; un peu plus loin, à Val-Suzon, nous avons la Ferme du Plain d'Ahuy ; la forme locale est *l'pyẽ d'èy* ce qui semblerait montrer qu'il nous faut partir d'un U long (cf. § 7).

13. — *Pour conclure provisoirement* : à côté des parentés officiellement reconnues entre les groupes dialectaux, on peut voir qu'il existe encore des faits très nombreux qui permettent d'établir les liens étroits entre les parlers bourguignons et les parlers du sud-est de la France ; nous sommes persuadé que les premières cartes de l'*ALB* qui devrait bientôt paraître (et qui sera sans doute paru quand ces lignes seront publiées) permettront d'allonger considérablement ces listes de coïncidences.

Gérard TAVERDET.